



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
la mer et
des transports



N° 14675*01

Déclaration de conduite accompagnée d'un bateau de plaisance à moteur

Annexe IX de l'arrêté du 28 septembre 2007 modifié

L'accompagnateur doit être titulaire depuis au moins trois années à la date de la présente déclaration d'un permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur pour la navigation pratiquée.

Je soussigné(e) déclare être l'accompagnateur(trice) de la personne désignée ci-dessous comme "bénéficiaire" quand, en application des dispositions de l'article 9 du décret n° 2007-1167 du 2 août 2007, elle conduira sans titre un bateau de plaisance à moteur.

Je déclare en outre que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts et que le bénéficiaire et moi-même ne faisons pas l'objet d'une décision de retrait du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur.

Bénéficiaire

Madame Monsieur

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le A

Accompagnateur

Madame Monsieur

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Adresse complète :

Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité Pays

Intitulé du permis

Numéro du Permis

Délivré le

Déclaration valable un an, non renouvelable, à compter du :

Fait à :

Le

Signature de l'accompagnateur (trice)

Cadre réservé à l'administration

Reçu à :

Nom du département :

Visa et cachet du service :